



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2024 - 77		
Avis direct (expert délégué) Date : 20/11/2024	Objet : Déplacement d'un nid de Cigogne blanche à Molsheim	Avis : Favorable

Contexte

La ville de Molsheim a installé en 2014 un nid sur un terrain communal en compensation d'un enlèvement de nid sur pylône électrique. Ce terrain a aujourd'hui été vendu à Alsace Habitat qui souhaite aménager la parcelle. Le nid ne peut donc pas rester sur cette parcelle. Afin de préserver le nid dans la durée, Alsace Habitat et la ville de Molsheim demande aujourd'hui une dérogation pour déplacer le nid sur une nouvelle parcelle communale, située à proximité. Cette localisation a été discutée avec la LPO Alsace.

L'intervention devra avoir lieu d'ici le 15 février 2024.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche ?

Supports de réflexion

CERFA + documents annexes
photo

Analyse du CSRPN

Vu que le nid sera déplacé vers une parcelle voisine, ce projet ne remet nullement en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche.

Avis du CSRPN

Le CSRPN donne un avis favorable.

Recommandations

Installer la plateforme avant le retour des cigognes (avant le 1er mars).

Yves Muller, expert-délégué, commission Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est